

Concilier préservation du Gypaète barbu et activités économiques

Espèce emblématique des milieux montagnards menacée d'extinction et considérée comme l'espèce de rapace la plus menacée, le Gypaète barbu est l'objet de toutes les attentions du fait de sa faible productivité (un jeune à l'envol tous les trois ans en moyenne dans les Pyrénées), et des effectifs restreints.

En 2016, sur les 165 couples européens, 130 étaient localisés dans les Pyrénées dont 43 couples sur le versant français et 15 couples sur le territoire du Parc national des Pyrénées (données DREAL Nouvelle-Aquitaine/LPO/PNP).

Espèce menacée, le Gypaète barbu bénéficie d'un plan national d'actions coordonné par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Nouvelle-Aquitaine visant à assurer sa conservation.

Opérateur technique de sa mise en œuvre, la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) développe depuis près de 20 ans, un programme multi-partenarial «Pyrénées Vivantes», impliquant notamment le Parc national des Pyrénées.

Une application web au service d'une responsabilité patrimoniale

Le Parc national des Pyrénées qui accueille un tiers des couples nicheurs pyrénéens français sur son territoire, a une grande responsabilité patrimoniale vis à vis du « casseur d'os ».

Depuis toujours, les équipes du Parc national assurent inventaire et suivi de l'espèce. Ils veillent à la quiétude de ces oiseaux sensibles au dérangement particulièrement en période de reproduction et jusqu'à l'envol du jeune.

Hélicoptage divers, sports de pleine nature, exploitation forestière... ces activités peuvent se traduire par des perturbations susceptibles de provoquer l'augmentation du risque de prédation de la ponte, l'échec de la reproduction, ou l'abandon de la couvée, voire du site de reproduction.

Afin de mettre à disposition ces données de localisation, le Parc national des Pyrénées a élaboré l'« Application de localisation des aires de rapaces » (ALAIR) développée par la société GEOMATIKA.

Interface web, ALAIR est une base de données cartographiant les zones de sensibilité majeure temporelles et spatiales définies autour de chaque nid. A l'intérieur de ce périmètre, l'évitement des activités bruyantes est à privilégier.

Après une année de test et d'intégration de données de localisation recueillies par les gardes-moniteurs du Parc national des Pyrénées, ALAIR permet de faire connaître, en temps réel, les sites de reproduction utilisés par les grands rapaces aux utilisateurs de l'espace préalablement sensibilisés et ayant conventionnés.

Soucieuses des enjeux environnementaux liés à leurs activités, les sociétés d'hélicoptage SAF, Hélicoptère Béarn, HDF et Air + viennent de signer une convention les engageant à prendre en compte les intérêts naturalistes relatifs à la conservation des rapaces sur le territoire du Parc national des Pyrénées.

Jérôme Delhome, pilote de la société d'hélicoptage SAF : « *La signature de la convention pour l'utilisation du système « ALAIR » nous permettra principalement d'obtenir une source d'information plus réactive qu'auparavant à savoir des mises à jour des zones de sensibilité majeure* beaucoup plus*

fréquentes directement par les personnes missionnées sur le terrain, ainsi qu' une cartographie plus précise pouvant être intégrée dans nos outils de navigation à bord de l'hélicoptère.

Cette évolution facilitera nos préparations de vol journalières, elle réduira notre impact environnemental (rejet de particules fines, nuisances sonores) ainsi que nos coûts de fonctionnement en évitant de grand détour de plusieurs minutes pour contourner des ZSM désactivées, qui avec l'ancien système d'information restait parfois actives faute de mise à jour pendant plus de 3 mois. »

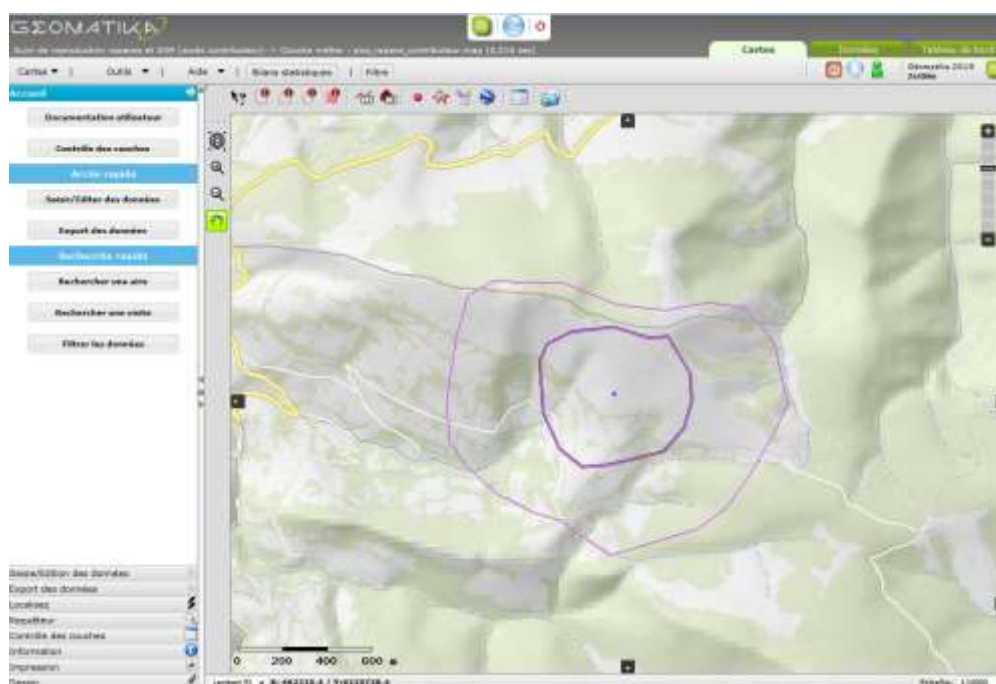
* ZSM : zone à l'intérieur de laquelle les activités bruyantes sont à éviter pendant la période de reproduction

Luc Albert, chargé de mission Plans Nationaux d'Actions oiseaux et connaissance espèces de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Nouvelle-Aquitaine : « La Dreal Nouvelle Aquitaine a été désignée par le ministère de l'Environnement pour coordonner la mise en œuvre du plan national d'actions en faveur de la sauvegarde du Gypaète barbu. A ce titre elle est tenue de mettre à disposition les zones sensibles majeures délimitant un périmètre de protection pour chaque couple en période de reproduction.

L'initiative du Parc national des Pyrénées d'automatiser cette mise à disposition grâce à l'application ALAIR est soutenue par la DREAL qui prend le relais pour l'étendre à l'aire de répartition française de l'espèce avec comme objectif une mise en œuvre à l'horizon 2018. »

Aurélié Mestres, directrice par intérim du Parc national des Pyrénées : « La biodiversité est souvent perçue comme une contrainte, une futilité. Les missions du parc national des Pyrénées visent à permettre une nouvelle appropriation de ce sujet par les acteurs socio-économiques pour les accompagner dans un changement de comportement vis-à-vis de la biodiversité. Pour y parvenir une connaissance de cette biodiversité est nécessaire pour les acteurs locaux. Développée dans un souci de mise à disposition de données terrain en temps réel, l'application ALAIR a pour ambition de porter à connaissance de nos partenaires locaux, les enjeux naturalistes liés à la quiétude des rapaces lors de leur cycle de reproduction. Permettre l'accès à une information claire, précise et actualisée en temps réel, répond à un véritable besoin des acteurs du territoire qui adhèrent d'ores et déjà à la démarche et souhaitent y participer dans un souci de réaliser leurs activités en intégrant ces enjeux de protection des rapaces menacés des Pyrénées. C'est un des volets majeurs de l'action du Parc national des Pyrénées : faire connaître les enjeux naturalistes pour faciliter leur prise compte dans les autres politiques publiques et activités du territoire. »

Cette démarche, unique de France, menée par le Parc national des Pyrénées, pourrait faire l'objet d'un déploiement à l'échelle nationale par la DREAL Aquitaine dans le cadre des actions qu'elle coordonne.



Contact Presse : Caroline Bapt – chargée de communication Parc national des Pyrénées
05 62 54 16 74 – 06 30 15 99 39

